

GT des effectifs ICNA d'automne 2025

Le GT des effectifs d'automne est, depuis la mise en place du PPA en 2024, un point de revoyure pour vérifier que les volumes d'AVE prévus lors du GT des effectifs de début d'année sont toujours cohérents avec les évolutions des effectifs constatées depuis et y apporter d'éventuels ajustements à la hausse.

Ressources disponibles

Pour ce GT des effectifs, les seules ressources disponibles sont constituées par des AVE.

Par ailleurs, des ajustements dans les affectations de la promotion MCTA 23A ont été nécessaires à la suite de redoublements. Cette promotion sera affectée en centre fin novembre 2025.

La répartition des postes de la promotion MCTA 23B, affectée en février 2026, fera l'objet d'une réunion *ad hoc* en début d'année 2026.

Ressources affectées

CRNA / ÉNAC

		CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Aix		5	6	+1	2
Athis		2	2+2*	-	8
Bordeaux		5	6	+1	5
Brest		4	4	-	2
Reims		1	1+1*	-	0
ÉNAC (ICA)		0	0	-	-

* : postes non pourvus à la CDM de printemps et reportés à la CDM d'automne.

Aix : le SNCTA obtient 1 AVE supplémentaire pour compenser des départs plus importants que prévus.

Bordeaux : une sortie MCTA 23A en moins est compensée par un AVE supplémentaire.

Pays d'outre-mer

	BO ou OG	CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Saint-Pierre-et-Miquelon	5	-	2	+2	0
Nouméa	18	2	2	-	0
Tahiti	35	1	1	-	0

Saint-Pierre-et-Miquelon : le SNCTA obtient deux AVE pour pallier le fort sous-effectif local. Le travail doit se poursuivre afin de stabiliser l'effectif du centre pour continuer d'assurer la continuité territoriale.

SNA Océan Indien

	BO ou OG	CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Saint-Denis	17	0	0	-	0

SNA Antilles Guyane

	BO ou OG	CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Pointe-à-Pitre	31	2	2+2*	-	2
Martinique Aimé Césaire	31	2	4	+2	0
Cayenne	23	2	2+2*	-	0

* : postes non pourvus à la CDM de printemps et reportés à la CDM d'automne.

SNA Centre-Est

	BO ou OG	CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Lyon	76	2	2+1*	-	0
Clermont-Ferrand	34	1	2	+1	0
Chambéry	14	1	1	-	0

* : poste non pourvu à la CDM de printemps et reporté à la CDM d'automne.

SNA Nord

	BO ou OG	CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Lille	46	0	0	-	0
Beauvais	20	1	1+1*	-	0

* : poste non pourvu à la CDM de printemps et reporté à la CDM d'automne.

SNA Nord-Est

	BO ou OG	CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Bâle-Mulhouse	66	2	2+2*	-	1
Strasbourg	56	2	2	-	0
Metz-Nancy-Lorraine	11	0	0	-	0
Saint-Yan	9	0	0	-	0

* : postes non pourvus à la CDM de printemps et reportés à la CDM d'automne.

SNA Ouest

	BO ou OG	CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Nantes	56	0	0	-	0
Rennes	33	0	0	-	0
Brest	24	0	1	+1	0

Martinique Aimé Césaire : le SNCTA obtient 2 AVE supplémentaires au titre des EP/SP non pourvus.

Cayenne : la sortie ÉNAC prévue est reportée sur la promotion MCTA 23B.

Lyon : un agent en retour de disponibilité est réintégré et affecté à Lyon en plus du report de l'AVE non pourvu à la campagne de printemps.

Clermont-Ferrand : le SNCTA obtient 1 AVE supplémentaire pour compenser l'EP/SP non pourvu.

Beauvais : l'affectation de 4 arrêts de formation, d'un RUE et d'un élève MCTA 22C portent à 6 le nombre de ressources affectées en 2025, permettant ainsi d'amorcer la remontée des effectifs de ce centre en fort sous-effectif. L'effort devra se poursuivre en 2026.

Brest : le SNCTA obtient l'ouverture d'un AVE pour compenser le fort sous-effectif et une inaptitude médicale. SDRH affectera également un retour de disponibilité.

SNA Région Parisienne

	BO ou OG	CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Le Bourget	39	0	0	-	0
Melun	21	1	1+1*	-	0
CDG		1	3	+2	6
Orly		2	2	-	2

* : poste non pourvu à la CDM de printemps et reporté à la CDM d'automne.

CDG : le SNCTA obtient l'ouverture de 2 AVE supplémentaires pour compenser 2 arrêts de formation.

Orly : le SNCTA demandait l'ouverture d'un AVE supplémentaire au titre de la compensation d'un arrêt de formation.

SNA Sud

	BO ou OG	CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Toulouse	60	2	2	-	0
Limoges	16	0	0	-	0

Toulouse : le SNCTA demandait un AVE supplémentaire pour compenser un AVE non pourvu dans un contexte de fort sous-effectif.

SNA Sud-Est

	BO ou OG	CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Nice	90	2	4	-	0
Ajaccio	28	1	1	-	0
Bastia	28	1	2	+1	0

Nice : le SNCTA obtient 2 AVE supplémentaires pour compenser 2 AVE, finalement non pourvus.

Bastia : le SNCTA obtient 1 AVE supplémentaire pour compenser l'EP/SP non pourvu.

SNA Sud-Ouest

	BO ou OG	CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Bordeaux	51	2	2	-	1
Pyrénées	39	2	2	-	0
Poitiers	16	0	1	+1	0
Biarritz	16	0	1	+1	0
La Rochelle	11	0	1	+1	0

Bordeaux : le SNCTA demandait un AVE supplémentaire pour compenser le fort sous-effectif du centre qui peine à remonter.

Poitiers : le SNCTA demandait 2 AVE pour compenser 1 AVE non pourvu et 1 départ à la retraite anticipé.

Biarritz : le SNCTA obtient l'ouverture d'un AVE pour compenser un arrêt de formation.

La Rochelle : le SNCTA obtient la compensation d'un EP/SP non pourvu.

SNA Sud-Sud-Est

	BO ou OG	CDM automne		Δ	MCTA 23A
		AVE prévus	AVE ouverts		
Marseille	70	2	2	-	0
Montpellier	54	2	2	-	0

Marseille : le SNCTA demandait un AVE supplémentaire pour compenser un arrêt de formation. La DSNA refuse et propose de faire un point au prochain GT des effectifs.

Cette réunion de revoyure a permis de réaliser des ajustements nécessaires suite à la dernière campagne de mobilité.

Le prochain GT des effectifs sera l'occasion de poursuivre ce travail et de discuter les affectations des quatre promotions MCTA affectées en 2026.